

Promotion chercheuses et chercheurs

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation portent sur les projets, les réalisations qui englobent les publications et la valorisation, les activités collectives/d'animations/d'enseignement/d'encadrement et les activités de direction pour les promotions DR1 et DRCE.

Ci-dessous, les avis demandés aux membres évaluateurs pour chaque critère :

Projets

Précisez si le projet est dans la continuité des travaux antérieurs ou s'il propose une rupture conceptuelle ou technologique. Indiquez les retombées attendues sur l'avancement des connaissances dans le domaine principal mais aussi dans d'autres disciplines.

Donnez votre avis sur :

- l'originalité et l'intérêt de la question posée, la prise de risques, la clarté des objectifs, le positionnement dans le contexte national et international, la pertinence méthodologique,
- l'adéquation des moyens humains, financiers et technologiques (accès aux plateformes, disponibilité des outils, etc.),
- la capacité à participer, développer ou coordonner des collaborations nationales ou internationales,
- le potentiel de valorisation économique, clinique et sociétale.

Réalisations

Au regard des activités définies au profil de poste demandé, donnez votre avis sur la qualité et l'importance des réalisations majeures renseignées par le candidat dans la fiche "Projets et réalisations". Ces réalisations concernent les **publications** et la **valorisation**. Précisez la contribution du candidat dans les réalisations identifiées, leurs aspects innovants et leurs impacts sur la structure d'accueil, l'Inserm ou plus largement sur notre société.

Publications

L'Inserm est signataire de la Déclaration de San Francisco (DORA), veuillez ne pas utiliser l'Impact Factor (IF) comme mesure de substitution de la qualité des articles scientifiques. Donnez plus d'importance au contenu scientifique d'un article qu'à la notoriété de la revue dans laquelle il a été publié. Donnez votre avis argumenté (sans lister de manière exhaustive) sur la qualité et la visibilité des articles originaux dans des journaux à comité de lecture ainsi que les autres publications (revues, publications dans le cadre de congrès internationaux, journaux sans comité de lecture, ouvrages, etc.). Tenir compte du niveau d'implication du candidat, du domaine de recherche et des coutumes de la communauté. Précisez si les contributions originales sont visibles à l'international (ex : article originaux au Top10 % citations) et si le rang de signature est cohérent avec le grade (premier, dernier, *corresponding* auteur).

Valorisation

La valorisation clinique. Etudes preuves de concept, PHRC, CHRT, études cliniques etc., implication (promoteur, coordinateur, partenaire) dans des structures transversales (cohortes, enquêtes, centres de références, CIC, CRB, etc.).

La valorisation économique. Brevet/licence, contrat industriel, création d'entreprise, développement d'outils (bio-banque, logiciel, banque de données, etc.).

La valorisation sociétale. Production d'outils ou dispositifs en partenariat avec des associations ou autres collectifs. Mise en place de registres, cohortes, questionnaires à l'initiative et/ou en concertation avec les associations ou autres collectifs ; création d'associations et/ou participation à leur gouvernance. Toute production issue de la recherche participative : <https://pro.inserm.fr/rubriques/recherche-responsable/recherche-participative/recherche-participative-inserm>

Activités collectives, animations, enseignement et encadrement

Au regard des activités définies au profil de poste demandé, donnez votre avis sur l'implication du chercheur dans des activités collectives, d'animation, d'enseignement et d'encadrement, notamment vis-à-vis de :

- la vie collective de la structure d'accueil : séminaires, administration de la recherche, hygiène et sécurité, bonnes pratiques, qualité, référent (animalerie, radioactivité, OGM, syndical, comité éthique, etc.),
- le fonctionnement d'une plateforme ou d'une base de données publique,
- l'évaluation de l'activité scientifique (manuscrits, jurys de thèse ou d'habilitation, demandes de financements, etc.),
- la participation à des instances d'évaluation académiques ou privées,
- la diffusion de la connaissance au niveau national ou international (Participation à, ou organisation de, conférences, colloques, réunions de réflexion, etc.),
- le rayonnement de son domaine, de sa structure ou de l'Inserm : membre de sociétés savantes, d'instances, participation/organisation/coordination d'évènements, de programmes, de réseaux, de missions stratégiques etc.),
- la diffusion de la connaissance au grand public,
- l'enseignement dans le cadre de formations universitaires au niveau national ou international,
- l'encadrement de stagiaires, doctorants, postdoctorants, chercheurs et personnels techniques.

Direction (DR1 et DRCE)

Au regard des activités définies au profil de poste DR1 ou DRCE, appréciez l'ensemble des capacités de direction du chercheur et soulignez les points forts qui justifient une promotion en vous appuyant sur les items suivants :

- capacité à financer la recherche de son équipe et de sa structure,
- responsabilité d'une plateforme ou d'une base de données publique,
- capacité de recrutement et/ou d'attractivité de personnel,
- capacité à développer les compétences de ses collaborateurs (devenir des doctorants, etc.),
- mise en place de partenariats académiques ou industriels,
- participation à la direction ou à la coordination de grands projets structurants nationaux, européens ou internationaux.